

DEC162303DR13

**Décision portant délégation de signature à M. Laurent JOURNOT pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMS3426, intitulée BioCampus Montpellier ;**

**LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC142126DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3426, intitulée *BioCampus Montpellier*, dont le directeur est M. Laurent JOURNOT ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Mme Edith DEMETTRE-VERCEIL, Administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Edith DEMETTRE-VERCEIL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> à M. Matthieu RICHARD, Responsable service gestion ;

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1<sup>er</sup> septembre 2016

Le directeur d'unité

Laurent JOURNOT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Journot', written over the printed name 'Laurent JOURNOT'. The signature is stylized and cursive.